



BILAN DE COMPETENCES SANTE ET TRAVAIL : SECURISEZ VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

FICHE PROGRAMME

Intitulé de l'action	Bilan Santé et Travail : Sécurisez votre parcours professionnel
Contexte	<p>Des personnes rencontrent, au cours de leur parcours professionnel, des problèmes de santé.</p> <p>Le Bilan de compétences « Santé et Travail - Sécurisez votre parcours professionnel » est une prestation adaptée en réponse à leur questionnement :</p> <ul style="list-style-type: none">- « Comment anticiper la suite de mon parcours ? »- « Dans quelle(s) condition(s) continuer à exercer mon métier ? »- « Quelle(s) autre(s) possibilité(s) envisager ? » etc.
Public	<p>Toute personne déclarant rencontrer des problèmes de santé la contraignant à changer de métier et/ou de secteur professionnel.</p> <p>Tout public : demandeur d'emploi, salarié, indépendant ... avec ou sans RQTH. Ces publics peuvent venir spontanément mais aussi être orientés par des partenaires.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Accompagner la transition professionnelle- Mieux appréhender sa situation de santé (acceptation) pour se mobiliser sur la construction d'un nouveau projet professionnel en adéquation avec sa situation- Permettre l'élaboration d'un nouveau projet professionnel et/ou de formation.
Contenu et Déroulement	<p>Ce bilan respecte les 3 phases définies par le Code du Travail.</p> <ul style="list-style-type: none">• Préliminaire : le consultant analyse les besoins et les attentes du bénéficiaire. Il échange sur la situation de santé (contre-indications) amenant la personne à devoir se repositionner professionnellement. Il l'informe sur les conditions de déroulement du bilan, les méthodes et techniques utilisées. Il explique la spécificité de ce bilan « Santé et Travail – Sécurisez votre parcours professionnel ». Ils définissent ensemble les objectifs individualisés de ce bilan adapté.• Investigation : afin de cibler des perspectives d'évolution compatibles avec l'état de santé, cette phase permet de :<ul style="list-style-type: none">- Identifier les motivations et les intérêts professionnels et personnels- Repérer les compétences transférables et aptitudes mobilisables- Explorer différents environnements professionnels en tenant compte des besoins socio-économiques de son territoire d'activité- Travailler sur l'acceptation de sa situation de santé au travail et de mieux appréhender ses conséquences (deuil de l'ancien métier, employabilité...)

	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer l'image de soi pour se préparer au changement. - Conclusions : <ul style="list-style-type: none"> - Confirmer la faisabilité du projet au regard des capacités fonctionnelles de la personne (contre-indications) - Valider la faisabilité du projet au regard des réalités économiques du marché du travail - Planifier les étapes de mises en œuvre au regard des pistes retenues : co-construction et formalisation d'un plan d'action.
Méthodes, outils pédagogiques et techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Guide du consultant - Etat des lieux Santé - Questionnaire « avis médical » - Fiche spécifique enquête métier - Boite à outils « Estime de soi »
Accessibilité	Les ressources et modalités s'adaptent à la situation de chaque personne. L'organisation du bilan est définie en fonction des objectifs, des besoins et de l'état de santé (durée des entretiens, amplitude de la prestation...)
Pré-requis	Entretien découverte gratuit
Durée Coût Financement	<p>24 heures, sur une période maximale de 4 mois 2100 € nets de taxe</p> <p>Financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compte Personnel Formation - Plan de Développement des Compétences - Individuel
Documents délivrés	<ul style="list-style-type: none"> - Document de synthèse - Résultats détaillés - Attestation de présence et de réalisation de bilan
Suivi et validation	Entretien de suivi à 6 mois
Profil du consultant	<p>Sensibilisé / Formé à la situation de Handicap</p> <p>Expérience confirmée en bilan de compétences</p> <p>Expérience dans la réalisation de prestations avec un public rencontrant des problèmes de santé</p> <p>Capacité à travailler en partenariat (réseau « santé », ressource interne : référent handicap...)</p>